

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 5 avril 1968

à la Bibliothèque de l'Université

9 h. 30 de la matinée

Etaient présents:

Juge Adrien Cormier
Me Adélarde Savoie
Me Alfred Landry
Juge Claudius Léger
M. Claude Chiasson
M. Laurier Thibault
M. Marcel Sormany
R.P. Clarence Cormier
R.P. Donatien Gaudet
R.P. O'Neil Ferguson
Dr Claude Gaudreau
R.P. Maurice Chamard
R.P. Raoul Dionne
M. Médard Collette
M. Léandre Bourque

Il fut proposé par M. Sormany et appuyé par Me Savoie que le procès-verbal de la réunion du Conseil des Gouverneurs tenue le 9 février dernier soit accepté, sujet à la modification suivantes que le terme de M. Victor Ross comme doyen des Sciences soit de six ans et non pas de cinq ans. Adopté.

Il fut proposé par H. Thibault et appuyé par le Père Clarence Cormier que les décisions prises par le Comité Exécutif aux réunions tenues les 12 fév., 15 fév., 26 fév., 11 mars et 29 mars 1968 soient ratifiées. Adopté.

Le Recteur, Me Adélarde Savoie, présenta un rapport de ses activités depuis la dernière réunion du Conseil des Gouverneurs. Il fit d'abord l'exposé des événements qui se déroulèrent à l'occasion de la grève des étudiants entre le 7 et le 23 de février. Ensuite il mentionna sa participation aux réunions suivantes: réunion de l'Association des Universités de l'Atlantique à Halifax; rencontre à Québec avec MM. Jean-Noël Tremblay, Daniel Johnson et Jean-Guy Cardinal; rencontre avec les représentants du gouvernement français, dont MM. Basdevant, Jurgenson et Viot; visite au Collège St-Louis et au Collège Maillet. Quelques-unes de ses activités à l'extérieur de l'Université furent des conférences aux organismes suivants: Association Foyer Ecole du Bas Gloucester, Club St-Laurent- Kiwanis, Montréal, Teach-in à l'Université du Nouveau-Brunswick; et Institut des administrateurs publics à Fredericton.

Le Recteur informa les gouverneurs que des chefs syndicalistes ont fait des démarches auprès des employés de l'Université afin que ceux-ci s'organisent en syndicat. Les gouverneurs sont d'accord sur la politique de l'Université à ce sujet, qui consiste à ne pas s'opposer à la formation d'un syndicat si c'est le désir de la majorité des employés de l'Université.

Il fut proposé par le Juge Léger et appuyé par le Dr Gaudreau, qu'au besoin, le Recteur soit autorisé à faire des démarches auprès de la Commission des Relations ouvrières pour s'assurer que la majorité des employés veulent vraiment se syndiquer et pour discuter du statut particulier des agents de sécurité, c'est-à-dire, s'ils peuvent faire partie du même syndicat que les autres employés. Adopté.

Le Vice-recteur académique, le R.P. Raoul Dionne, présenta la liste des nouveaux chefs de départements.

Comptabilité - Jean Collette

Education - René LeComte

Langues Modernes - Joseph Casey - responsable intérimaire Vincent Lucci (1969)

Philosophie - Maurice Rainville

Sciences Religieuses - Bernard Sloan

Il fut proposé par le Juge Léger et appuyé par M. Sormany, que la nomination des chefs de départements soit ratifiée. Adopté.

L'administrateur, Médard Collette, présenta un budget préliminaire pour l'année 1968-69. Il fut proposé par Me Alfred Landry et appuyé par le R.P. Chamard que le budget préliminaire soit accepté. Adopté.

M. Médard Collette fit la présentation du budget des dépenses capitales pour 1968-69. Il fut proposé par le Juge Léger et appuyé par Claude Chiasson, que le budget des dépenses capitales soit accepté, sujet à l'approbation par la Commission d'Education Post Secondaire des articles No.2 et No.6 du budget 1967-69. Adopté.

L'administrateur fit part des recommandations de l'Exécutif concernant les augmentations de salaires des professeurs pour l'année 1968-69.

Il fut proposé par M. Sormany et appuyé par M. Thibault, que les recommandations de l'Exécutif concernant les augmentations de salaires des professeurs soient acceptées. Adopté.

Les gouverneurs firent l'étude des 3 premiers chapitres des règlements de l'Université et y apportèrent quelques changements mineurs.

Il fut proposé par le Juge Léger et appuyé par M. Sormany que les chapitres 1,2,3, des règlements de l'Université soient acceptés en principe. Adopté.

Le Recteur informa le Conseil des développements dans le programme de construction. Edifice du Bon Pasteur - Les rénovations ont été commencées et le coût estimé est de \$300,000. La construction de l'Edifice des Sciences Hospitalières progresse telle que prévue.

L'édifice de la rue Church fut vendue pour \$200,000.

Les travaux pour l'addition de 20 chambres au Pavillon Lefebvre ont débuté.

Après discussions concernant la nomination d'un Vice-recteur Académique, Me Savoie, appuyé par M. Sormany, proposa que le R.P. Reno Desjardins soit nommé Vice-recteur Académique intérimaire. Adopté.

Le Comité exécutif suggère que M. Collette soit nommé Vice-recteur Administratif. Il fut proposé par M. Thibault et appuyé par Me Alfred Landry que l'administrateur, M. Médard Collette, soit nommé Vice-Recteur Administratif. Adopté.

Le Recteur informa le Conseil que le Père Clément Cormier suggère la formation d'un centre de Recherche en Histoire plutôt; qu'une Institut. Le Recteur doit rencontrer le Père Cormier pour discuter de ce projet.

L'Institut de Memramcok fut incorporé à la dernière session de l'Assemblée Législative du N.B. et la loi prévoit que 6 des 9 directeurs doivent être nommés par l'Université de Moncton. Il fut proposé par le Juge Léger et appuyé par le Père Cormier, que les cinq personnes suivantes soient nommés directeurs de l'Institut de Memramcook pour la période indiquée et: que le sixième membre soit nommé à une réunion ultérieure.

M. Richard Savoie - 3 ans
 M. Valerie Bourgeois - 3 ans
 M. Evérard Daigle -
 Mme Blanche Bourgeois - 2 ans
 Me Adélarde Savoie - 3 ans

L'Administrateur, M. Médard Collette, présenta un rapport concernant le progrès de la Campagne de souscription. Le montant souscrit à date est de 3.5 millions.

Il fut proposé par Me Savoie et appuyé par M. Claude Chiasson que le R.P. Maurice Chamard soit nommé Doyen de la Faculté des Arts, sujet à une consultation favorable auprès des professeurs et des collègues affiliés. Adopté.

Le Recteur informa le Conseil que la France demande A l'Université la location d'un terrain qui servira à la construction d'une Maison de la Culture française, dont le coût pourrait s'élever à environ \$800,000. Cette maison comprendrait une salle de théâtre et de cinéma, des salles d'exposition, de lecture et de musique. L'emplacement suggéré se situe en face du Pavillon Lafrance. Il fut proposé par R.P. Chamard et appuya par R.P. Clarence Cormier, qu'un bail emphytéotique (99 ans) sur un terrain situé en face du Pavillon Lafrance, soit accordé à la France pour la construction d'une Maison de la Culture française. Adopté.

Le Conseil autorise l'Exécutif de faire les démarches nécessaires pour compléter le transfert de l'hypothèque sur l'édifice de la rue Church à l'édifice du Bon Pasteur. Il fut proposé par le Dr Gautreau et appuyé par le Juge Léger, que l'Exécutif soit autorisé à négocier avec M. Rodolphe Melanson pour l'échange d'un terrain situé près de l'édifice du Bon Pasteur. Adopté.

Le Recteur informa le Conseil des cérémonies proposées pour la fin de l'année académique:

- samedi le 18 mai - bal du Chancelier à l'Aréna
- dimanche le 19 mai - cérémonie académique
- dîner en l'honneur de ceux qui auront reçu des grades honorifiques.

L'ajournement eut lieu à 6 h. P.M.

Léandre Bourque, Secrétaire